TROPHEE SENIORS DU GOLF DU NIVERNAIS
Mercredi 30 & Jeudi 31 août 2023

Règlement de l'épreuve
Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales individuelles. Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du **« droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophée Seniors antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en **2021/2022**, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

- **Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, 60 ans pour les Trophées Séniors2 et 70 ans pour les Trophées Séniors 3**

La licence, le certificat médical et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve, Le joueur ne pourra pas participer à cette épreuve.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGOLF avant le Vendredi 18 août à minuit.

Pour les joueurs non licenciés en France, **attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé**

Formule de jeu : 36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour

Déroulement de l'épreuve :
- Parcours d'entraînement Mardi 29 août 2023
- 1er Tour 18 trous Mercredi 30 août 2023
- 2nd Tour 18 trous Jeudi 31 août 2023

Séries, marques de départ :

Une série Dames :	index inférieur à 21,4	Départs marques rouges
Une série Messieurs :	index inférieur à 18,4	Départs marques jaunes

La sélection des joueurs, limitée à 144 personnes, sera faite conformément au cahier des charges des Grand Prix publié dans le vadémécum 2023 de la FFGOLF. Le Golf du Nivernais publiera **au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve** sur son site (www.golf-du-nivernais.com) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente.

Inscriptions :

- Les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite national séniors puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau du Vadémécum.
- Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des dames et/ou des Messieurs.
- En fonction de la période le nombre de **Wild Cards maximum est de 14**.
- Les horaires de départ du 1er tour seront disponibles sur le site de la, www/ffgolf.org et sur le site du www.golf-du-nivernais.com **au plus tôt à midi, la veille du 1er tour.**

- **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'à 2 semaines avant le début de l'épreuve**

Droit d'engagement : En plus du droit de jeu fédéral

Membre du club : 15 euros

Non membres du club : 90 euros
Membre Le Club Golf GOLD : 45 euros
Membre le Club Golf CLASSIC : 63 euros

Chèque à l'ordre de : GOLF DU NIVERNAIS

GOLF PUBLIC DU NIVERNAIS
13 RUE DU BARDONNAY
58470 MAGNY COURS
Tél : 03 86 58 04 04 Email : golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr

Tirage des Départs :
1er jour : Prendre la liste par ordre d'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2 puis le bloc 1 et ensuite le bloc 3 puis 4.
2eme jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant

Classement et Départage

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou

N.B : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (déclarer des co-vainqueurs)

Prix :

Hommes : 1er en Brut et 1er Net

Femmes :1ère en brut et 1ère net

Seniors 2 mixte : 1er Net

Remise des prix suivie d'un cocktail : Jeudi 31 août, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Comité de l'épreuve : Le Comité de l'AS du Golf du Nivernais ;